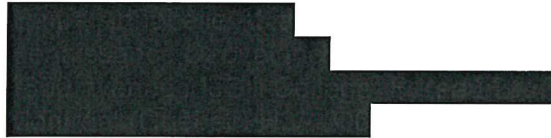


Montréal, le 16 janvier 2020



Objet : Votre demande d'accès à des documents – *Décision*

N/Réf. : 18182



En réponse à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 18 décembre 2019, nous vous transmettons les documents demandés et détenus par le Ministère.

Nous vous avisons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec (CAI) de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente. Vous trouverez de plus amples informations à cet égard sur le site web de la CAI à l'adresse : <http://www.cai.gouv.qc.ca/>.

Veuillez agréer, , nos salutations distinguées.

Originale signée par :

M^{me} Tabita Nicolaica
Responsable de l'accès aux
documents et de la protection
des renseignements personnels

p.j.

20 DÉCEMBRE 2019

OBJECTIF

Fournir les données suivantes :

Le nombre de dossiers ayant été rejetés dans le programme des investisseurs, ventilé par année civile depuis 2009.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

Nombre de dossiers rejetés dans le programme investisseurs entre 2009 et 2019*

Année de complétion	Nombre de dossiers
2009	164
2010	182
2011	172
2012	217
2013	787
2014	2256
2015	1261
2016	281
2017	90
2018	39
2019*	21
Total	5470

*Les données de 2019 couvrent la période du 1er janvier au 30 novembre (données préliminaires).

Source: TCD du SIGIA
Données extraites le 5 décembre 2019